

## La dernière ligne droite !

### Bilan de la phase d'expérimentation

Cette phase, débutée en octobre 2018 a permis de tirer des enseignements, rectifier rapidement certains points qui posaient problème, collecter et prendre en compte les avis et propositions des usagers de notre centre-village.

Poisatiers, commerçants, personnes de passage, qu'ils en soient tous remerciés ici, même si certaines réactions ont pu être exprimées sur un ton inutilement agressif.

#### Des constats ont été faits et des choix d'ores et déjà entérinés :

- la **redistribution de l'espace public en faveur du piéton** est très appréciée
- l'**aspect esthétique** du projet final devra témoigner de simplicité, sobriété et lisibilité pour tous les types d'usagers
- les **espaces de circulation et de stationnement** devront être clairement délimités
- la **continuité cyclable** donne satisfaction mais peut être améliorée pour réduire au maximum les conflits d'usage avec les piétons, en particulier aux abords de l'école, du rond-point et devant la Mairie
- la **rotation des véhicules, due à la zone bleue**, entraîne une meilleure accessibilité de la place et de fait une meilleure attractivité ; néanmoins la délimitation des zones de courte ou moyenne durée peut encore être optimisée pour équilibrer les différents usages
- la **configuration du stationnement** sur la place doit être rectifiée pour inciter davantage à l'apaisement de la vitesse et réduire les usages gênants
- la **perception de la zone de rencontre** et la sécurité des piétons doivent être renforcées, en particulier par une signalisation plus visible et par une matérialisation nette de différentes traversées
- les **modules mobiliers temporaires** ont été appréciés ; ils seront conservés par souci d'économie, quitte à en déplacer certains sur d'autres emplacements de la commune où ils pourront être mis à profit
- en marge de la **zone centrale « de rencontre »**, des aménagements complémentaires sont nécessaires pour apaiser encore la vitesse dans deux secteurs : le tronçon de l'avenue Lhenry entre le rond-point des Roseaux et le carrefour avec la rue Berlioz et la traversée de la rue Saint-Saëns au niveau de la place de la Pinéa.

### Des points encore ouverts pour prendre en compte l'avis des Poisatiers

Comme annoncé par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux, l'équipe municipale reviendra à nouveau au devant des habitants pour dialoguer, échanger et recueillir les avis concernant un certain nombre d'éléments pour lesquels aucun argument technique ou fonctionnel n'impose une option plus qu'une autre :

- la **durée du stationnement court** : confirmation ou léger allongement des 30 minutes ? autrement dit : de la place pour le plus grand nombre ou un peu plus de temps pour faire des courses rapides ?
- le **périmètre de la zone de stationnement limité à 2h** : faut-il l'étendre sur une partie des avenues Dunant et Mendès-France ?
- le **revêtement des zones piétonnes** : quel ton, quelle clarté pour conjuguer la résistance aux salissures, éviter l'éblouissement, limiter l'accumulation de chaleur ?
- le **mobilier (sièges et luminaires)** : quelle gamme et quel coloris parmi les quelques options proposées ? Les nouveaux réverbères seront dans tous les cas moins hauts, plus nombreux, plus efficaces, plus économes énergétiquement (LED). Des **arceaux-vélo** en plus grand nombre et dans le coloris choisi pour le mobilier seront installés des deux côtés de la place ; ils contribueront à la protection contre les intrusions de véhicules. De même et pour répondre à un usage constaté, des **emplacements 2-roues motorisés** seront aménagés des deux côtés de la place.

- les **nouvelles zones végétalisées** : rappelons qu'elles sont rendues nécessaires pour un bon écoulement des eaux de pluie, une plus grande surface perméable, une moindre absorption de la chaleur et un meilleur agrément ; certaines, formant des « jardins de pluie » en creux auront de plus une fonction de protection contre les intrusions de véhicules, en complément du mobilier et de bordures « bloque-



roues » délimitant les stationnements

Le choix de la palette végétale reste ouvert, avec comme souci l'économie de la ressource en eau, l'esthétique, la préservation contre les mauvais usages.

### Une nouvelle matinée d'échange se tiendra donc le samedi 2 mars de 9h à 12h en salle Léo-Ferré.

Des panneaux d'information seront présentés et les élus et techniciens en charge du projet seront disponibles pour apporter toutes explications utiles et recueillir les avis des participants.

Les schémas complets et détaillés du projet d'aménagement final seront présentés le 2 mars, puis exposés en Mairie dans la semaine qui suivra.

Concernant le revêtement, des échantillons seront apportés par les équipes techniques afin de mieux percevoir le rendu.

Des questionnaires seront à disposition, sous forme papier et sur le site ville-poisat.fr ; ils devront être transmis en Mairie au plus tard le vendredi 8 mars. Ce délai, certes très court, est la condition pour ne pas engendrer de retard pour la suite du projet.

Une fois l'ensemble des éléments de l'aménagement arrêtés, les schémas et descriptions définitifs ainsi qu'une perspective en trois dimensions seront affichés sur les panneaux existants sur la place ; ils permettront à chacun de se projeter dans le futur aménagement ...et patienter pendant la durée des travaux.

### Le calendrier des travaux et les impacts

Indépendamment du projet Cœur de Village, Poizat est concerné par le plan métropolitain de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Il est bien évident que ce chantier imposant d'ouvrir la chaussée de quelques rues et une partie de la place Brassens devra être réalisé préalablement à la réfection du cœur de village. Ces travaux sont prévus sur la période de mars à juin.

Sauf impondérable lié à ce chantier, les travaux d'aménagement final de la place et de ses abords débiteront donc en juin et se poursuivront sur juillet et août pour ce qui est des travaux de voirie et de revêtement des zones piétonnes.

Les travaux concernant le mobilier, la végétation et la piste cyclable côté Eybens se dérouleront au cours de l'automne.

Tous ces chantiers auront, chacun s'en doute, un impact sur la circulation et le stationnement dans le centre de Poizat. Les équipes techniques ont défini un ordonnancement évitant toute coupure de la circulation ou de l'accès aux commerces. Les travaux sur la place se dérouleront de manière alternée côté Mairie puis commerces, avec mise en place de cheminements temporaires pour les voitures. Les travaux de la piste cyclable avenue d'Eybens se dérouleront en début d'année scolaire mais la partie piétonne sera préservée et protégée afin d'assurer la sécurité des enfants.

Hervé FANTON  
Conseiller Municipal délégué aux Déplacements

